



**AVIS PUBLIC - RÈGLEMENTS 24-966**  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

---

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE  
PROJET DE RÈGLEMENT 24-966

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée, que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024 le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- **PROJET DE RÈGLEMENT 24-966** modifiant le règlement de zonage 04-620. Le but du présent règlement est de modifier le règlement de zonage 04-620 et le plan de zonage 2/5 afin d'agrandir la zone à dominance résidentielle Ra.59 à même la totalité de la zone à dominance commerciale Cc.3 et d'y autoriser tous les usages déjà permis en zone Ra.59.

**QU'**une assemblée publique de consultation se tiendra le 29 octobre 2024 à compter de 10 heures, à la salle du conseil situé au 6, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts lors de laquelle le projet de Règlement 24-966 sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues.

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation en contactant Andréanne Tousignant au 418-763-5511 poste 203 ou à l'adresse : [andreeanne.tousignant@villesadm.net](mailto:andreeanne.tousignant@villesadm.net)

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, ce 9 octobre 2024.

  
Andréanne Tousignant  
Greffière adjointe